L'examen initial du gibier



Sommaire

Le mot du Président Le tableau réglementaire	F
LE SANGLIER	
Sanglier: carcasse normale en peau	p. 4
Sanglier : tube digestif normal	
Sanglier: foie normal	
Sanglier: poumons normaux	•
Sanglier: cœur normal	p. 8
LE CHEVREUIL	
Chevreuil: carcasse normale en peau	p. 9
Chevreuil: tube digestif normal	
Chevreuil : foie et poumons normaux	
Chevreuil: cœur normal	p. 12
LE CERF, LA BICHE	
Biche: Carcasse normale en peau	p. 13
Cerf: tube digestif normal	p. 14
Cerf : foie normal	
Cerf: poumons normaux	
Biche: cœur normal	p. 17
La fiche d'examen initial	n 10
Aide à la décision petit gibier	•
1 3	p. 20
Tiré à nart : Aide à la décision grand gibier	

Les chasseurs, garants de la qualité du gibier, jusqu'au bout de la fourchette

Le gibier est un sujet d'attention permanent pour le chasseur.

Entièrement impliqué dans la gestion des espèces, qui fait partie intégrante de son loisir de pleine nature, le chasseur s'intéresse à tout ce qui a un impact sur les populations de gibier.

C'est ainsi qu'au travers de leurs associations de chasse (80.000 en France) ou regroupés en Groupements d'Intérêt Cynégétique, les chasseurs ne comptent pas leur temps, avec leurs Fédérations pour observer, gérer et développer partout une chasse durable, qui garantit la présence d'un gibier de qualité.

Au travers des nombreuses formations, organisées par les Fédérations des chasseurs, cette notion de qualité diffuse et imprègne les générations.

Le nouvel enjeu amené par les récents textes européens sur l'hygiène alimentaire, intègre la chasse et la viande de gibier dans la chaîne alimentaire et organise sa traçabilité. Désormais, les chasseurs sont formés pour veiller sur le gibier, jusqu'après le coup de feu.

Distinguer le normal du douteux : c'est l'objectif de cet enseignement. Il ne vise pas à diplômer des vétérinaires, mais à offrir aux premiers détenteurs du gibier, les moyens d'attester que le gibier que l'on cède sur le marché ou même à ses proches, a fait l'objet d'une attention soutenue et d'un respect continu.

Le gibier offre une viande d'une rare qualité diététique. Cette viande sauvage, pleine de symboles, est aussi un trésor de bienfaits! Mais un trésor fragile, qui mérite toute l'attention des chasseurs, garants d'une faune riche, variée et de bonne qualité avant, pendant et . . . après la chasse: jusqu'au bout de la fourchette.

Ce livret est destiné au chasseur formé, pour la pratique de l'examen initial sur le terrain. La FNC tient à remercier l'INFOMA pour la fourniture des photographies et la relecture du livret ainsi que la DGAL — BMP (Ministère de l'Agriculture) pour sa relecture attentive.

Charles-Henri de Ponchalon,
Président de la Fédération Nationale des Chasseurs

Le tableau ré

Partage convivial de la venaison	Cession à des particuliers ¹	Repas de chasse, repas associatifs
Hors champ d'application de la nouvelle réglementation. Mais la responsabilité civile du chasseur reste entière!	Dépeçage, plumaison, découpe possibles	-
	Traçabilité recommandée²	Traçabilité obligatoire
	Examen initial recommandé ²	Examen initial obligatoire
	Information trichine obligatoire	Contrôle trichine obligatoire sous la responsabilité des chasseurs
	Bonnes pratiques d'hygiène recommandées²	Bonnes pratiques d'hygiène recommandées

^{1 -} Cas d'une vente ou d'un don à un particulier « anonyme » qui ne fait pas partie des proches des chasseurs (co

^{2 -} Dans ce type de cession, la responsabilité civile du chasseur reste entière. Il est donc recommandé de préserv

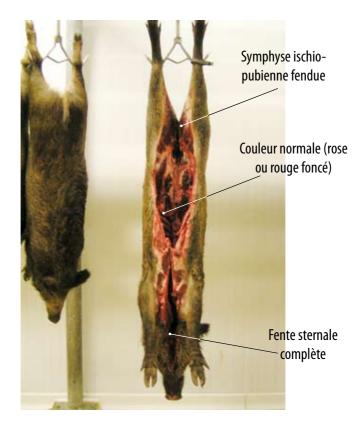
glementaire

Vente directe sur le marché local (80 km de rayon)	Vente aux ateliers de traitement et négociants de gibier	
Dépeçage, plumaison, découpe interdits	Dépeçage, plumaison, découpe interdits	
Traçabilité obligatoire	Traçabilité obligatoire	
Examen initial obligatoire	Examen initial obligatoire	
Contrôle trichine obligatoire sous la responsabilité des chasseurs	Contrôle trichine obligatoire effectué en atelier de traitement	
Bonnes pratiques d'hygiène obligatoires	Bonnes pratiques d'hygiène obligatoires	

mme la cession à des consommateurs « anonymes » qui se présentent en fin de journée de chasse). er cette responsabilité par de tels moyens.

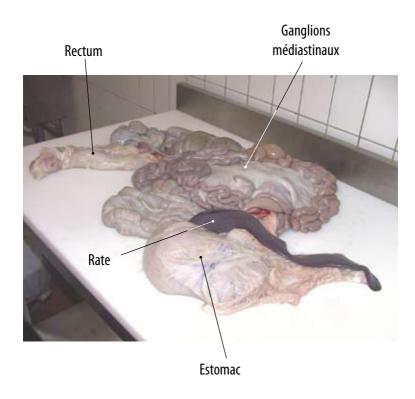


Sanglier: carcasse normale en peau

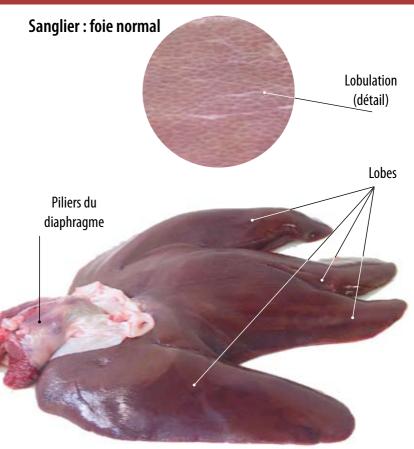




Sanglier: tube digestif normal



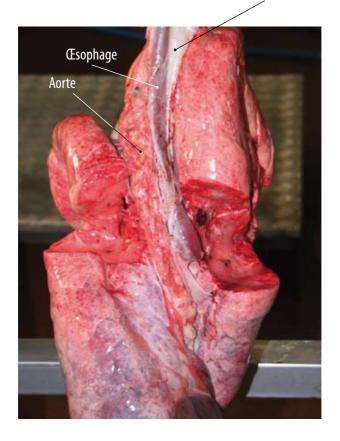






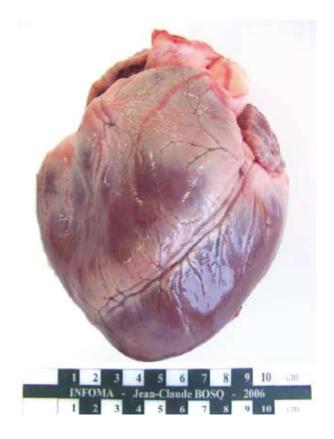
Sanglier: poumons normaux

Trachée





Sanglier: cœur normal





Chevreuil: carcasse normale en peau

Symphyse ischio-pubienne fendue ____



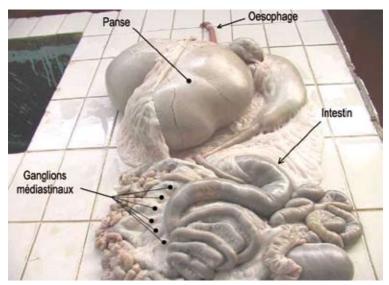


Couleur normale (rose ou rouge foncé)

Fente sternale complète



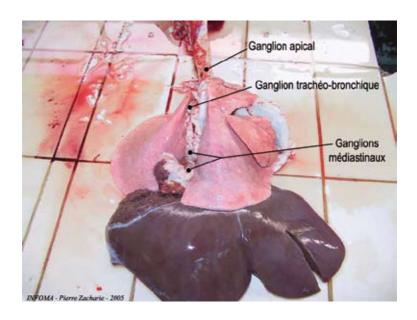
Chevreuil: tube digestif normal



Tube digestif présenté : mouflon. Comparable au tube digestif du chevreuil

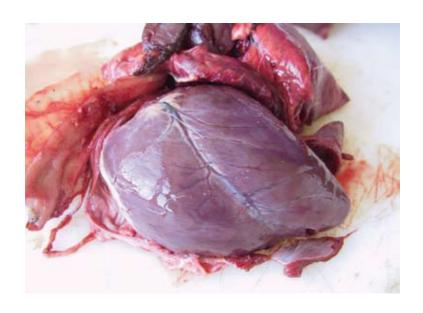


Chevreuil: foie et poumons normaux





Chevreuil: cœur normal



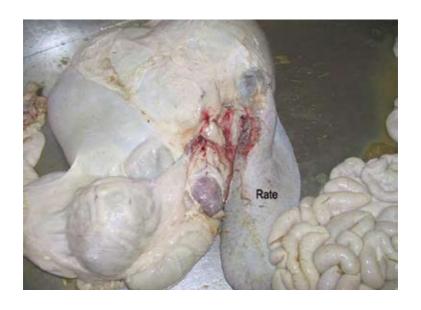


Biche: carcasse normale en peau





Cerf: tube digestif normal



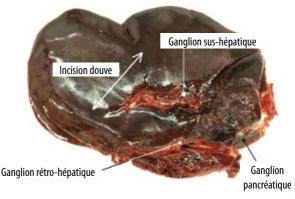


Cerf: foie normal

Face diaphragmatique



Face viscérale





Cerf: poumons normaux





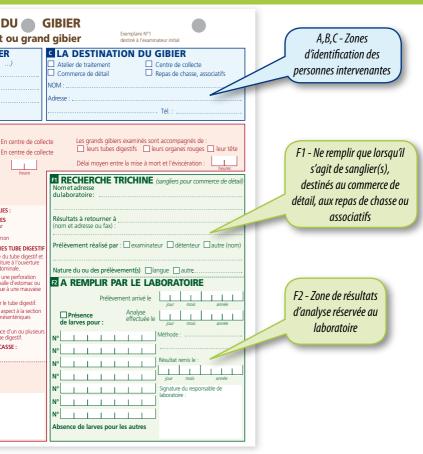
Biche: cœur normal



La fiche d'ex

Federation Nationale des Chasseurs	FICHE D'ACCOMPAGNEMENT Une seule espèce animale par fiche, peti
L'EXAMINATEUR INITIAL (Personne formée à l'examen initial ayant établi cette f	B LE PREMIER DÉTENTEUR DU GIBII
NOM :	NOM :
Signature de l'examinateur :	Signature du détenteur :
Espèce :	EI L'EXAMEN INITIAL DU GRAND GIBIER Lieu d'éviscération : □ sur le lieu de chasse □ Au local de chasse Lieu d'examen initial : □ sur le lieu de chasse □ Au local de chasse Date et heure de l'examen initial : □ □ □ □ □ □ □ □ □ □
D1, D2 - Zones sammaux: mois mois année Seve mise a moit (M/F)	Pas d'anomalie pour aucun des animaux listés sur le cadre D1 Anomalies organes tube carcasse rouges digestif
d'identification du gibier (bracelets de chasse ou autres)	Code anomalie*: Code anomalie*
Espèce : Une soule espèce animale par fiche Lieu de mise à mort : Date de mise à mort : Jour mois arrice N° du lot : Nombre d'animaux	Pas d'anomalie pour aucun des animat Anomalies petit gibier (description)

amen initial

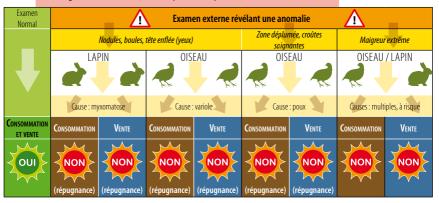


Si le nombre de grands gibiers à examiner, de la même espèce dépasse 12, utiliser plusieurs fiches

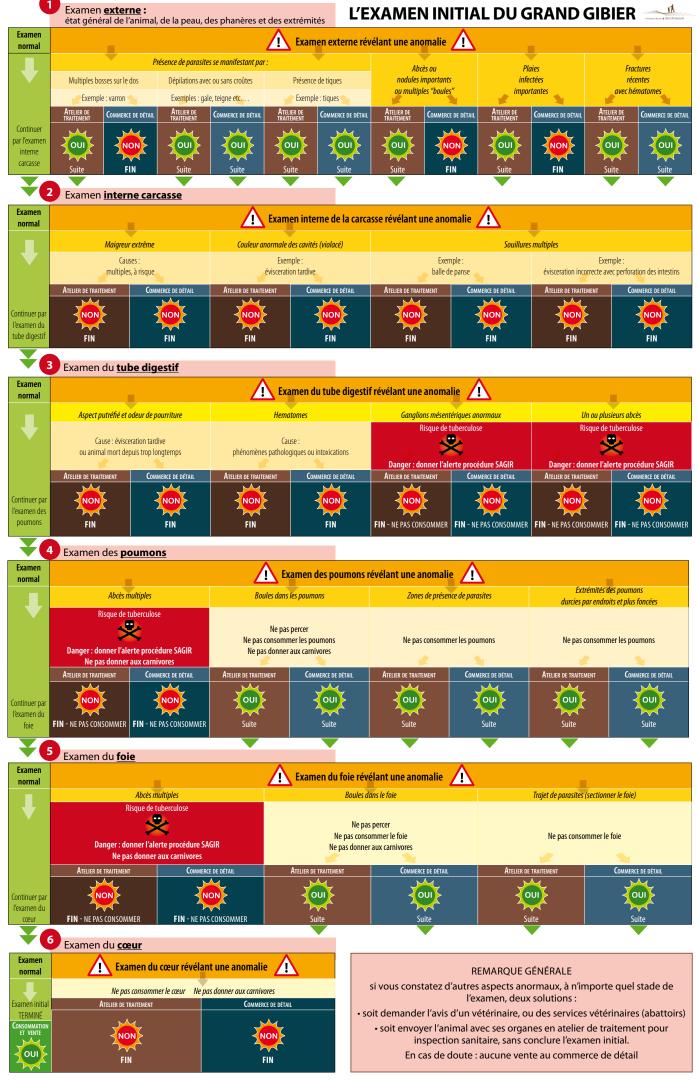
Aides à la décision

Examen externe petit gibier

Etat général de l'animal, de la peau, des phanères et des extrémités



Pour l'examen du grand gibier, se référer au document plié ci-joint.



Aides à la décision

Recommandations pour l'examen initial

Portez des gants! Pour examiner un gibier chassé, il est recommandé de porter des gants. En effet, vous allez aborder un animal dont vous ne connaissez pas l'état sanitaire. Certaines maladies de la faune sauvage sont transmissibles à l'homme. Porter des gants pour éviscérer et examiner un animal est donc une précaution de bon sens!

Recueillez les informations du terrain! L'examen initial commence par une question au chasseur: A-t-il constaté quelque chose d'anormal dans le comportement de l'animal avant le tir? Si oui, cela peut conduire à une suspicion sur le gibier présenté.

- petit gibier : seul l'examen externe pourra être pratiqué. Restez prudent : certaines maladies ne se voient pas extérieurement mais peuvent être dangereuses pour le manipulateur.
- grand gibier: la suite de l'examen sur l'animal et ses viscères pourra éventuellement mettre en évidence une anomalie qu'il conviendra de signaler sur la fiche d'examen initial.

Remplissez la fiche d'examen initial même en l'absence d'anomalie! Quelle que soit la conclusion de l'examen initial, n'oubliez pas de remplir la fiche d'examen initial et d'indiquer les éventuelles anomalies, même si elles n'ont pas conduit à écarter le gibier de la commercialisation! En outre, l'absence d'anomalie est aussi une indication à transmettre!

Profitez-en aussi pour vérifier la traçabilité!

Et s'il demeure un doute?

Si vous détectez une anomalie non prévue par l'outil d'aide à la décision, vous ne pouvez conclure l'examen initial. Dans ce cas, 2 solutions possibles :

- soit faire appel à un vétérinaire ou aux services vétérinaires
- soit envoyer l'animal avec ses organes en atelier de traitement, en barrant la partie "examen initial" de la fiche de renseignements (signifiant par là que vous n'avez pas pu conclure). A l'atelier de traitement, les services vétérinaires inspecteront la carcasse et pourront statuer.

Aucune commercialisation en direct sur le marché de détail s'il demeure un doute!

Fédération Nationale des Chasseurs 13, rue du Général Leclerc 92136 Issy-les-Moulineaux Cedex Tel : 01 41 09 65 10 - Fax : 01 41 09 65 20 - www.chasseurdefrance.com